

Processus de vente

VENTE QUOTE-PART TERRAIN AVEC PROMESSE DE VENTE CONDITIONNÉE



① PRÉSENTATION

- Visite de la parcelle et présentation du projet
- Sélection du logement

② RÉSERVATION

- Signer le formulaire de réservation avec votre conseiller deRham
- Verser l'acompte de réservation auprès du notaire
- Recevoir l'accusé réception du montant par le notaire
- Pré-accord de financement bancaire

1^{ER} VERSEMENT

ACOMPTÉ DE RESERVATION

③ ENGAGEMENT

- Signature avec le promoteur de la promesse de vente conditionnée à l'obtention de l'autorisation de construire en force
- Signature du contrat de prestations avec le promoteur
- Versement du 1^{er} appel de fonds de 10% (acompte de réservation compris)

2^{EME} VERSEMENT

ACOMPTÉ PROMESSE DE VENTE CONDITIONNÉE

APPEL DE FONDS 10%

④ FINANCEMENT

- Signature du contrat de crédit¹ auprès de la banque désignée
- Démarche en cas de retrait du 2^e ou 3^e pilier
- Informer le notaire du montant du crédit et de la cédule hypothécaire nécessaire

⑤ CONSTRUCTION

- Signature de l'acte de vente (quote-part terrain) par devant notaire
- Signature simultanée du contrat d'Entreprise Générale pour la construction

3^{EME} VERSEMENT

APPORT DES FONDS PROPRES
COMPRENANT LE 1^{ER} ET 2^{EME}
VERSEMENTS

⑥ FINITIONS

- Validations des divers plans (installations électriques, éventuelles modifications des acquéreurs)
- Validations des éventuels travaux à plus-value demandés par l'acquéreur
- Choix des cuisines et sanitaires
- Choix des revêtements des sols et murs

⑦ LIVRAISON

- Relevé des retouches sur place
- Versement du dernier acompte sur le compte de construction
- Consolidation du crédit de construction en hypothèque
- Remise des clés

4^{EME} VERSEMENT

DERNIER ACOMPTÉ

¹crédit de déconstruction

Non contractuel, le schéma ci-dessus est un récapitulatif simplifié du processus d'achat.
Certains points peuvent varier et/ou évoluer. Sauf erreurs ou omissions.

deRham

VENTE & EXPERTISE IMMOBILIÈRE